

## Questions orales

● (1130)

**L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, j'ai fait examiner la situation. Une difficulté technique découlant de l'accord provoquait un certain retard dans une région. Je crois savoir qu'elle a été écartée ou qu'elle est sur le point de l'être. Je crois que notre stratégie communautaire d'emploi est l'une de nos meilleures initiatives. Je sais gré au député de l'appuyer.

**M. MacKay:** Une question supplémentaire monsieur l'Orateur. Le ministre sait que le chômage a atteint des niveaux sans précédent dans certaines régions du pays. Faute de moyens plus d'un million de Canadiens, ne peuvent vivre au-dessus de leurs moyens, selon l'affirmation gratuite du premier ministre. Le ministre pourrait-il donner des directives précises pour qu'une tranche plus considérable des fonds de ce programme soit utilisée pour créer directement des emplois et qu'une plus faible proportion soit consacrée aux frais d'administration. En outre, monsieur l'Orateur, le ministre encouragera-t-il les efforts des organisations et des commissions locales, afin que le programme réponde à l'attente du prédécesseur du ministre?

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, le programme est satisfaisant, mais nous sommes toujours disposés à l'améliorer. J'ai pris note des instances du député.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

## UGANDA—PROPOSITION DE CONDAMNATION OFFICIELLE DES ATROCITÉS ET DE LA PERTE DES LIBERTÉS CIVILES

**M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton):** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures étant absent, monsieur l'Orateur, c'est au premier ministre que je pose ma question. Étant donné les rapports incessants en provenance de l'Ouganda et l'inquiétude croissante des Canadiens, le premier ministre dirait-il à la Chambre quand il entend condamner officiellement les atrocités et les atteintes aux libertés civiles qui se commettent en ce pays?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous avons déjà manifesté notre inquiétude et notre désapprobation. J'ai déclaré hier que toute cette affaire pourrait faire l'objet de discussions lors de la Conférence des pays du Commonwealth, pourvu que le secrétaire général accepte de l'inscrire à l'ordre du jour. A mon avis, la déclaration de Singapour, qui définit les droits de la personne humaine et constitue en quelque sorte la charte des principes et des valeurs auxquels adhèrent les pays membres de Commonwealth, pourrait bien nous fournir l'occasion d'examiner sérieusement cette affaire.

[M. MacKay.]

## LA DÉFENSE NATIONALE

## L'OPPORTUNITÉ D'UNE TOURNÉE À TERRE-NEUVE DU NOUVEAU CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Étant donné que le prochain chef de l'état-major sera un officier de marine et que Terre-Neuve a une vocation maritime, pourrais-je savoir si l'une des premières tâches du nouveau chef de l'état-major sera d'aller à Terre-Neuve afin de se rendre compte de son importance stratégique en matière de défense nationale et de la nécessité d'étendre nos opérations de sauvetage et de surveillance aériennes et maritimes? Cette expansion serait conforme à notre stratégie défensive et pourrait accroître l'efficacité de nos opérations de surveillance aérienne tout en créant des emplois pour les Terre-Neuviens qui pourraient assurer ce service.

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que dès qu'il entrera en fonctions, le nouveau chef de l'état-major considérera tous les services de façon objective et qu'il voudra certainement se rendre à Terre-Neuve à la première occasion.

**M. Paproski:** Que pense-t-il des nouveaux uniformes des cadets de la marine?

\* \* \*

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

## DEMANDE D'UN BILL DISTINCT CONCERNANT LE PARDON OBLIGATOIRE ET LES CRIMINELS DANGEREUX

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Étant donné qu'une vague de crimes violents et de meurtres sévit actuellement et que le solliciteur général a donné la réponse suivante à la question que je lui ai posée le 16 mars comme en fait foi le hansard à la page 4034:

... toute la question de la remise statutaire et des délinquants dangereux dans le cadre du successeur au bill C-83, qui répondait à un certain nombre de ces inquiétudes.

Je voudrais donc savoir du ministre s'il va présenter un bill traitant des délinquants dangereux, et le reste, et si au lieu de prétexter de ce problème particulièrement grave pour forcer le Parlement à adopter un projet de loi indigeste, il va s'engager à faire de cette question l'objet d'un bill distinct qui n'aura rien d'un bill sur le contrôle des armes à feu, car un tel bill pourrait franchir rapidement toutes les étapes à la Chambre et au comité?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, toutes les questions mentionnées par le député sont extrêmement importantes et urgentes. J'espère que le Parlement pourra bientôt être saisi de toutes ces questions qui avaient été examinées à fond en comité lors de la dernière session. Il me semble donc qu'il serait facile au Parlement d'expédier toutes ces questions.

**M. Hnatyshyn:** C'est un bill à la Basford.